

# Entreprise ADP-s dans un rapport technique

Document propriété de ADP-s



## Présentation de ADP-s Apiculture Désinsectisation Piégeage - services

ADP-s est une entreprise familiale. Dirigée par Christian GRASLAND, elle a pour ambition de remettre les abeilles sur le piédestal qu'elles méritent.

L'activité principale de l'entreprise est alors de protéger la biodiversité hyménoptère et ainsi donc la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques.

L'origine de la création de cette entreprise se tient dans la passion d'un jeune homme à la découverte de la nature. Rêveur, il se laissait porter par les belles images que lui offrait la biodiversité. Intrigué par ce petit insecte qu'était l'abeille, il s'est fait piqué de curiosité. Ainsi donc commence l'histoire de ce grand défenseur des abeilles.

*La mère / Le fils (16 ans)*



*La famille Grasland le clos 56430 Mauron*

*un nid de frelon crabro*

Souhaitant découvrir et construire davantage autour de ce petit insecte, il décida de construire sa première ruche à 12 ans. A force de patience, il réussit avec son grand-père à trouver un essaim récupérable d'abeille dans un buisson. Comble du sort, Christian s'en sortit sans aucune égratignure tandis que son grand-père fut, piqué par une abeille.

*La mère / Le fils (55 ans)*



*famille Grasland le clos 56430 Mauron  
un nid de frelons asiatiques*

La passion grandissante au fil des années, il approfondit de plus en plus ses connaissances sur les hyménoptères. Il comprit alors que l'humain se situe dans une grande chaîne complexe qu'est la vie.

Cette passion débordante se transmet même autour de lui. C'est alors, qu'avec son père il agrandit au fur et à mesure la taille de son rucher.

S'ensuit alors de nombreuses péripéties toujours dans l'ambition de préserver ce que la nature nous a offert à tous de plus précieux : la biodiversité. En effet,

dans les années 1980, le combat de monsieur Grasland commença contre les pesticides. Ces produits qui rendaient amorphes les abeilles tels de vieux junkies, les empêchaient de retrouver le chemin de la maison. Ainsi donc, les ruches ont dû être déplacées dans un environnement plus respectueux, conservé et donc moins agricole dans le but de fuir ces produits néfastes. À partir de ce moment, Monsieur Grasland décida de faire de la protection de la biodiversité son combat !

Mais une autre motivation arriva dans sa vie : une famille, une maison, de l'amour. Ce qui le poussa davantage dans ses retranchements et convictions... Il entreprit alors la lourde tâche de transmettre le plus de connaissances possible sur l'environnement à ses enfants mais aussi leurs amis. Il leur fit découvrir ce que nous propose de plus beau la nature.

Une fois cette mission bien entamée et plus de couche à changer, monsieur Grasland pu continuer sa tâche de défenseur des abeilles. Il décida alors de créer sa propre entreprise dans le but de profiter du travail des abeilles tout en prenant soin d'elles : devenir apiculteur professionnel.

Au fil du temps, il apprend à maîtriser les compétences nécessaires afin de prendre soin des abeilles. Il acquiert alors un véritable savoir-faire. Notamment la transhumance qui permet à ses abeilles de passer l'hiver autour de la ville de Rennes pour échapper aux pesticides propagés dans les campagnes alentours. Il essaya alors de transmettre une fois de plus ce savoir-faire en donnant la possibilité à chacun de pouvoir entreprendre ce beau combat que de protéger et faire grandir la biodiversité. Il permit alors à chacun de pouvoir acquérir ce savoir-faire en obtenant des reines d'abeilles qui pouvaient soit entretenir la vie d'un essaim déjà existant ou

bien permettre la prolifération des abeilles. Vendeur de matériel à l'abeille35 Mordelles.

En 2013, l'arrivée du frelon asiatique en Bretagne bouleversa le paysage apicole. Christian Grasland décida donc d'apprendre à rechercher ce nuisible pour protéger toutes les abeilles de Rennes et son agglomération. Au fur et à mesure des années, il en apprend toujours sur le frelon asiatique et connaît de plus en plus son mode de fonctionnement. Le frelon asiatique étant de plus en plus présent sur le paysage breton, il décida alors de construire ADP·s en 2017 (Apiculture Désinsectisation et Piégeage – Services), entreprise spécialisée de la destruction de nids

*Nid saint herblon chassé 2013*

*Grasland christian.*



de frelons asiatiques. L'ambition de cette création de structure juridique n'était pas seulement pour protéger ses propres abeilles mais aussi pour pouvoir intervenir dans diverses et variés lieux où se logeaient les essaims d'abeilles. A l'heure d'aujourd'hui, en 2020, cette activité ne représente plus seulement une entreprise annexe, secondaire mais plutôt une entreprise principale. Ce triste constat relève d'une situation bien particulière : la disparition des abeilles au profit de la prolifération des frelons asiatiques. Cette situation dramatique engendre alors une souffrance terrible à l'ensemble de la profession qui se voit avoir parfois avoir des comportements désespérés tels que le vol de ruches entre collègues...

Mais cette situation ne se limite pas au domaine de l'apiculture et aux abeilles mellifères. Effectivement, les frelons asiatiques ont pour proies toute sorte d'insectes (araignées, guêpes...). C'est pourquoi Christian Grasland a décidé de faire de son combat pour les abeilles un combat encore plus général en devenant un entrepreneur en protection de la biodiversité : le combat pour la survie des hyménoptères.

Cependant, sa volonté de protéger la biodiversité va être mise à rude épreuve... Il s'aperçoit rapidement que la collectivité prend la main sur cette protection des abeilles face aux frelons asiatiques. Christian Grasland se retrouve alors pieds et mains liés dans son combat dont il ne peut plus maîtriser les règles du jeu face au pouvoir politique. Effectivement, l'activité de destruction des nids de frelons asiatiques devient un sujet pour la métropole Rennaise qui, par la suite, sera le seul décisionnaire qui déterminera les conditions et les mesures pour cette activité.

Mais malheureusement, la politique publique ne permet pas la mise en place de stratégies optimales qui permettraient la disparition massive du nuisible. En effet, elle

ne souhaite pas adopter une démarche proactive de recherche de nids. Alors, plutôt que d'aller trouver la source du problème et d'être dans la recherche constante de nids, les seules solutions proposées par la collectivité sont de détruire les seuls nids trouvés par inadvertance.

Dans cette logique, la meilleure des manières d'agir se voit d'attendre que les choses viennent à soi. Dans ce cas, nous laissons les frelons asiatiques proliférer, et tant qu'ils ne se montrent pas, il ne nous dérange pas. Mais le proverbe français « **Le bien il faut chercher et le mal il faut attendre** » d'Antoine Oudin (1640) peut nous inviter à la réflexion. En effet, si nous laissons les choses venir à nous, nous risquons de passer à côté d'une des solutions. Il faut, bien évidemment détruire les nids visibles, mais aussi aller chercher ceux que l'on ne voit pas avant qu'ils ne soient dérangeants et qu'ils ne se soient reproduits dans l'ambition de freiner sa prolifération.

Notre engagement : La qualité de finition de nos prestations

*Vous voulez une ville sans pesticide*



*Nous sommes zéro phyto*



*Nous utilisons uniquement du biocide*

*Nous travaillons avec*



*du Pyrèthre naturel*

## Hyménoptères sociaux utiles

Nous nous engageons à récupérer l'ensemble des insectes sociaux dits « gênants » dans le but de les implanter dans un environnement dans lequel ils ne seront aucunement « gênants ». Nous choisissons ces espaces selon plusieurs critères : à distance des lieux d'habitations, des lieux de passages...

Nous ne pouvons et ne souhaitons donc pas les détruire et les tuer. Ainsi donc, pour réaliser cette mission nous ne pouvons utiliser de produits chimiques contrairement à certaines pratiques actuelles. Cette solution se voit alors respectueuse de l'environnement et de la biodiversité qu'il accueille. Elle se voit alors aussi plus simple à mettre en exécution lorsque l'intervention doit être effectuée en sécurité et dans un laps de temps très court.

## Hyménoptères sociaux nuisibles

Nous nous engageons à chercher, à récupérer et à détruire les nids de frelons asiatiques.

Pour réaliser ces missions nous ne souhaitons pas utiliser de produits chimiques contrairement à certaines pratiques actuelles. Cette solution se voit alors respectueuse de l'environnement et de la biodiversité qu'il accueille. Elle se voit alors aussi plus simple à mettre en exécution lorsque l'intervention doit être effectuée en sécurité et dans un laps de temps très court.

L'ensemble de ces interventions sont accompagnées de réflexions technologiques, toujours dans le même objectif qui est de respecter l'environnement et sa biodiversité. Ainsi donc, nous pouvons être amenés à utiliser des techniques ou outils différents (drones, perches, encordé...).

## Organigramme ADP-s



*On est pas allergique*



*Est ce que vous vérifiez*

*que votre prestataire est allergique?*

*Aucunement pourtant vous lui demandez des assurances.*

*Mais pas celle là. Sa sécurité ne compte pas*

## Organisation des prestations

### Coté clients

Le client trouve un nid de frelon asiatique dans la nature, autant sur un espace public que privé. Il décide alors de contacter quelqu'un. Il peut alors trouver les coordonnées de l'entreprise ADP-s sur internet (site internet, pages jaunes...). En trouvant les coordonnées de ADP-s, le client doit alors envoyer un SMS à l'entreprise (numéro non surtaxé) avec les photos du nid de frelon ou d'hyménoptères. Ensuite, le client attend l'appel téléphonique du prestataire. Il redonne alors les informations nécessaires à l'intervention de ADP-s si besoin. Ensuite, un rendez-vous est convenu entre les deux parties. C'est lors de ce rendez-vous que l'entreprise ADP-s intervient sur le nid d'hyménoptère social utile ou nuisible. À la suite de cette intervention, le client se doit de payer la prestation de l'entreprise ADP-s la facture arrivant ensuite pour ce dernier.

### Coté prestataire

L'entreprise ADP-s reçoit un SMS ou bien un appel de la part du client contenant l'ensemble des informations nécessaires pour comprendre la situation. Il établit alors la nature de l'hyménoptère et déduit la marche à suivre pour son intervention la possibilité de l'enlèvement ainsi que la destruction ou non du nid. Une fois la nature de l'hyménoptère établie, L'entreprise ADP-s détermine s'ils sont en capacité d'intervenir ou non (distance géographique...). S'il ne peut pas, il oriente alors le client vers un autre professionnel compétent. Dans le cas où il peut exécuter la prestation il convient alors d'un rendez-vous avec le client en fonction des disponibilités de ce dernier.

Le jour convenu, L'entreprise ADP-s prévient une heure avant d'intervenir chez le client. Il se déplace alors avec son propre véhicule et son propre matériel. Une fois sur place, il rencontre le client qui lui explique une seconde fois la situation et lui montre l'endroit d'intervention. C'est alors que ADP-s sécurise le périmètre d'intervention de sa prestation pour ensuite mettre en application son procédé de récupération ou de destruction de nid d'hyménoptères. La prestation est alors assurée par ADP-s, lui et lui seul. Il lui est arrivé très rarement pour l'instant de demander de la main d'œuvre. Pour cela il lui faudrait un contrat. Organisation des prestations

### Coté Acheteur public

- 1) L'adresse téléphonique du prestataire se trouve sur le site internet de la collectivité (de chaque commune en l'occurrence).
- 2) Toutes les communes fournissent la même information : envois sms avec photo(s) du problème ou photo (s) du secteur d'activité.
- 3) Renseignement à fournir : adresse du problème, description du problème, numéro de téléphone, disponibilité ,
- 4) Nous recontactons la ou les personnes pour prendre rendez-vous.
- 5) Nous intervenons sur le site indiqué.

Ce système n'a aucun intermédiaire, ni pour donner ni pour recevoir, le client ne décrit qu'une fois le besoin. Le spécialiste est à son écoute et il sait d'emblée ce qu'il a à faire en arrivant. La photo donne la nature de l'insecte. Le client ou la commune indique le délai d'intervention et le prestataire intervient en mettant en œuvre ses connaissances et son savoir. Il prévient la commune, le client, une heure avant de venir. Nous nous engageons à respecter les délais imposés par les clients, commune ou particulier.

### Matériel utilisés

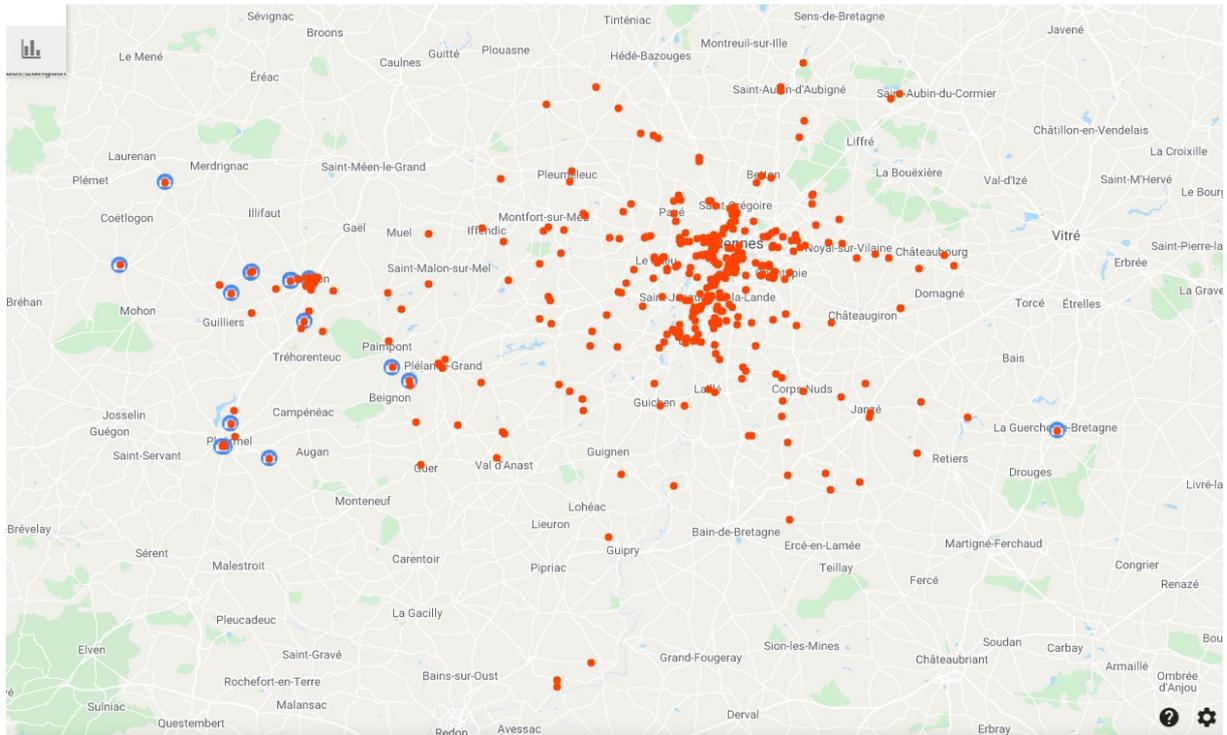
- Un fourgon en état de rouler en sécurité.
- **Habillage :**
  - Plusieurs tenues frelons ainsi que des tenues abeilles.
  - Des gants adéquats "spécial désinsectisation".
  - Les masques pour contrer les pulvérisations du frelon
  - Des bottes pour la prestation (pas de chaussure de sécurité sauf après la prestation)
- **Pulvérisateur poudre**
- Le produit
- Le groupe électrogène
- Plusieurs rallonges
- L'allumage à distance
- Le compresseur
- Les tuyaux
- Les différentes buses
- Une poubelle
- 2 voire 3 aspirateurs
- Une caisse à récupération.
- Une perche 5 m
- Une perche 15m
- Des sécateurs
- L'appareil photo.
- Les panneaux de sécurité
- Un plot de sécurité.
- L'escabeau qui fait échelle de 3 mètres.
- Une échelle de 7,2 m
- Une échelle de 14 m
- Les échelles de toit 4m 3m 2m
- Le harnais élagage
- Les cordes de sécurité
- Les cordes de rappel
- Les mousquetons
- Le drone
- Enfumoir, combustible, gaz, boîte, ruches, panier.
- Plusieurs perches coupe-branche accroche-branche.

*Deux panneaux de sécurité*



*Il font peur aux frelons pas aux humains*

Nos trajets de prestations d'entrepreneur en 2020.



Nous avons fait 20000 € de prestation d'enlèvement d'insectes en 2020. Il y en a peut être 3000 € concernant le frelons asiatiques. Le reste c'est de la protection de la biodiversité.

Nous sommes en effet entrepreneur en protection de la biodiversité (Abeille bourdon guêpes frelons) mais notre activité concernant la destruction du frelons asiatiques croit sans cesse, et nous sommes tout à fait disponible et disposé à mettre nos compétence au service de votre communauté de communes

### Références clients

Cf. 17 avis sur les pages jaunes : <https://www.pagesjaunes.fr/pros/08069918>

A l'exception d'un avis qui parle d'un rucher à l'abandon à st Jacques de la lande et qui ne reflète pas la réalité, tous les clients se déclarent particulièrement satisfait et mettent la note de 5/5.

sur Google 23 avis [google](#)

Il y a quelques avis sur les frelons asiatiques et l'entreprise ADP-s.

[Cri-Cri l'abeille déclare la guerre aux frelons asiatiques](#)

[Monsieur Christian Grasland \(Saint Jacques de la Lande ...](#)

<http://ceei-creativ.asso.fr/wp-content/uploads/2014/04/ADP-S-35.pdf>

Au vu que c'est les marchés qui gère les nids frelons asiatiques donc nous n'avons pas beaucoup de référence à vous fournir. Par contre des particuliers il y en a beaucoup car c'est ce qui reste en dehors du marché.

**Nous sommes une entreprise familiale. À la base une entreprise familiale d'apiculture.**

Le frelon asiatique est arrivé en 2013 avec sa problématique de malheur.

La problématique du frelon asiatique envers notre ressource principale l'apiculture nous à fait et nous fait devenir désinsectiseur.

C'est simple à comprendre on est passé d'un cheptel entre 250 à 350 ruches à aujourd'hui 100 ruches. Voir moins ce printemps en 3 ans.

Principal accusé le frelon asiatique. Un frelon sur une ruche mange 4 abeilles à l'heure. Sur les fleurs une grande quantité de frelons font pareille. La ruche ne meure pas de suite, elle meure pendant l'hiver faute de jeunes abeilles.

Mais les conséquences du frelon asiatique vont au-delà de cette prédation. Les apiculteurs ne veulent plus investir dans de nouvelles ruches, essaims, le résultat étant trop incertain. Cette situation génère d'ailleurs des vol de ruches de plus en plus fréquents.

Je suis apiculteur depuis toujours, professionnel depuis 2007. Désinsectiseur depuis 2017 avec une entreprise sur st Jacques de la lande 35 et une sur Mauron 56. Nous sommes passionnés du frelon asiatique comme vous pouvez le voir dans ces pages. Pourtant il est devenu notre ennemi inconditionnel.



**Hyménoptères**

Coopérative d'Intérêt Collectif

Notre but est d'avancer. Nous projetons de nous constituer en SARL familiale et ce marché représente une opportunité intéressante dans cette optique.

L'entrepreneur Christian Grasland

Lu et accepté à 35136 saint jacques de la lande Rennes aéroport

Lu et accepté le 04 mars 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Grasland', written in a cursive style.